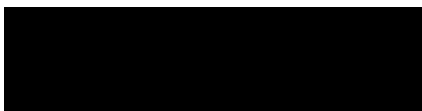


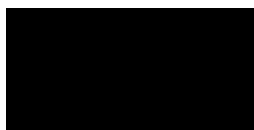
Direction générale des affaires institutionnelles
et des opérations

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 21 février 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.461



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 22 janvier dernier, visant à obtenir :

- Tout document pouvant comporter une directive concernant les soins et services visant des usagers sans statut dans la province et qui se présentent à un établissement pour recevoir des soins;
- Tout document invoquant une procédure à suivre en lien avec les créances liées aux frais d'hospitalisation et de soins concernant des usagers sans statut ayant reçu des services d'un établissement de santé;
- Tout document invoquant une procédure à suivre en lien avec des étudiants étrangers qui ne possèdent pas une assurance privée en règle, ou qui ont cessé leurs études, et qui reçoivent des soins de la part d'un établissement de santé, mais sans moyen de s'acquitter de la facturation;
- Tout document pouvant comprendre notamment une procédure sur une collaboration entre Immigration Canada, et/ou le ministère de l'Éducation (avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de traiter les cas d'usagers sans statut ayant besoin de services de santé.

... 2

Vous trouverez ci-joint des documents répondant au premier point de votre demande. Par ailleurs, d'autres documents répertoriés pour ce point ne peuvent vous être communiqués puisqu'ils contiennent, en substance, des avis et des recommandations faits depuis moins de dix ans ainsi que des renseignements qui relèvent davantage du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais conformément aux articles 14, 37 et 48 de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Dans les circonstances, pour obtenir l'information appartenant à cet organisme, vous devez adresser votre requête au responsable de la Loi sur l'accès aux coordonnées suivantes :

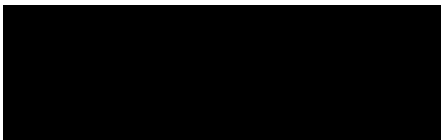
Centre intégré de santé
et de services sociaux de l'Outaouais
Monsieur Pascal Chaussé
Accès aux documents Conseiller cadre, Communication et gouvernance
80, avenue Gatineau, Gatineau (Québec) J8T 4J3
Téléphone : 819 966-6000, poste 332828 07
demande.acces.information@ssss.gouv.qc.ca

Enfin, le MSSS sociaux ne détient aucun document pouvant répondre aux trois derniers points de votre demande au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de la loi sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p.j. 3

N/Réf. : 24-IO-00004-21